COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 26 janvier 2017

La Ville de Grenoble reçoit le label Cit'ergie

À l'occasion des 18èmes Assises européennes de la transition énergétique qui se déroulaient à Bordeaux, l'ADEME a remis, jeudi 26 janvier, les labels Cit'ergie à plusieurs collectivités, dont la Ville de Grenoble, représentée par Vincent Fristot, Adjoint à l'urbanisme, l'habitat, et la transition énergétique.

La commission nationale Cit'ergie a décidé d'octroyer ce label à la Ville de Grenoble pour la qualité de sa politique générale en matière d'énergie et de climat. Elle a salué l'excellence de la candidature grenobloise, notamment en ce qui concerne la lutte pour la qualité de l'air.

Elle a mentionné notamment le plan Ecoles et les rénovations performantes, la coopération avec la SPL OSER, le fort taux d'utilisation des transports en commun par les Grenoblois, la nouvelle tarification pour le stationnement, etc. Dans le domaine de l'organisation interne à la collectivité, elle a souligné le développement du télétravail, la flotte de véhicules moins polluants, ainsi que l'adaptation des horaires de travail en cas de pic de pollution. Elle a également remarqué la mise en œuvre du budget participatif et notamment l'organisation de la ruche aux projets.

La Ville s'était engagée en mars 2015 dans cette démarche, en phase avec sa volonté d'amplifier la politique énergie-climat et de doter la Ville d'un système de pilotage et de management. Elle a ainsi accepté d'être évaluée sur la base de ses compétences propres, ou de ses capacités d'influence (SEM, Métropole…), dans les domaines impactant les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées.

Le label est octroyé à la Ville pour une durée de 4 ans, elle devra ensuite soumettre une nouvelle procédure de demande de label.